

# Pourquoi la biodiversité est-elle si menacée?



© BirdLife Suisse

Grâce à ses différences d'altitude, à ses paysages variés et à la diversité de ses formes d'exploitation traditionnelles développées au fil des siècles, notre petit pays présente une grande variété de milieux naturels où la biodiversité devrait – en théorie – prospérer. Cependant, la Suisse ne prend pas soin de ce trésor naturel : la biodiversité s'y porte nettement moins bien que dans les pays développés environnants. En Suisse, la moitié des milieux naturels et plus d'un tiers des espèces animales et végétales sont considérés comme menacés. L'Initiative biodiversité demande à la Confédération et aux cantons de prendre enfin les mesures qui s'imposent pour enrayer cette tendance néfaste.

## Pourquoi la biodiversité est essentielle ?

La diversité des espèces et le bon fonctionnement des écosystèmes nous garantissent l'eau potable, la fertilité des sols, la pollinisation des plantes, une alimentation saine, la protection contre l'érosion et les inondations, et bien plus encore. Ils contribuent à la variété des paysages, qui jouent un rôle essentiel pour les loisirs et le tourisme. La biodiversité est le moyen de lutte le plus efficace contre les effets du réchauffement climatique : les marais et les forêts stockent de grandes quantités de CO<sub>2</sub> ; les arbres et les cours d'eau rafraîchissent les villages, les agglomérations et les villes. Or, la biodiversité, et les services qu'elle nous rend, sont en danger. « Il est dès lors urgent d'agir fermement pour protéger les services apportés par la biodiversité », déclare en 2022 le Conseil fédéral dans son rapport sur l'environnement suisse. Les mesures actuelles sont loin d'être suffisantes pour protéger la biodiversité, notre source de vie.

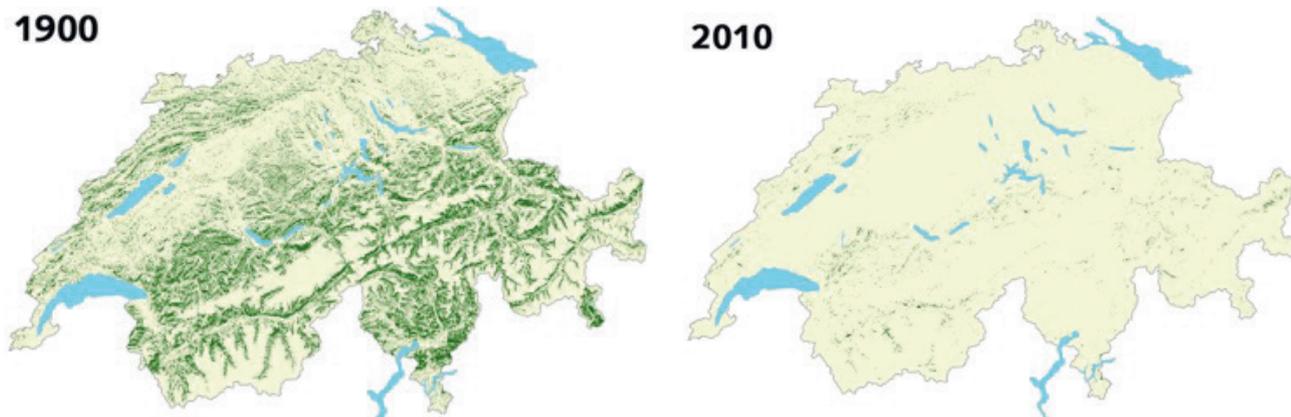


# Faits et chiffres

## En Suisse, près de 50% des milieux naturels sont menacés

La Suisse compte plus de 160 types de milieux naturels différents ; 48% d'entre eux sont en danger. Les milieux aquatiques et les marais sont particulièrement sous pression. Dans les zones agricoles, près de la moitié des milieux naturels sont menacés ou potentiellement menacés, et près d'un tiers dans les forêts.

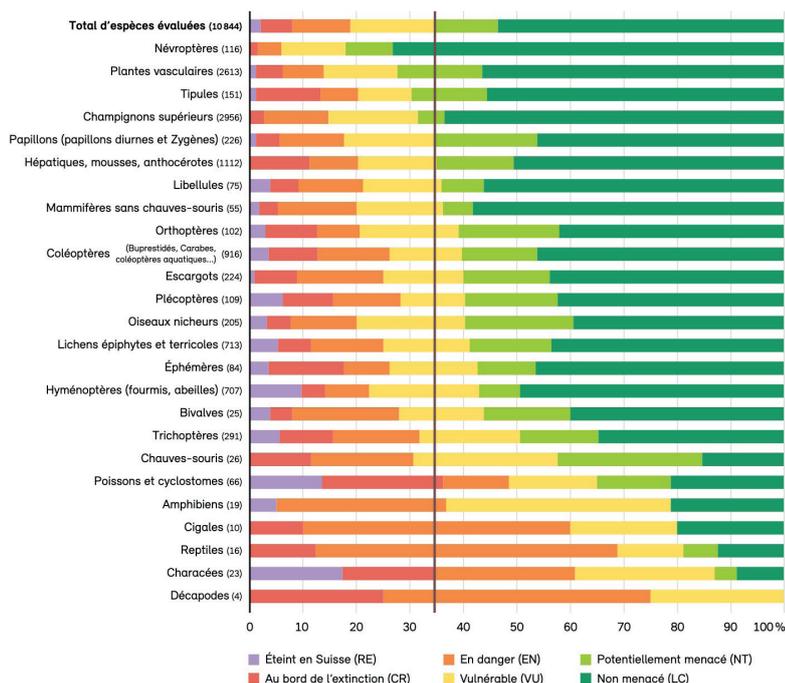
Les prairies et pâturages secs illustrent parfaitement la situation : depuis 1900, 95% de ces milieux naturels précieux et riches en espèces ont disparu.



© Biodiversité en Suisse, SCNAT 2011

## Plus d'un tiers des espèces sont menacées ou ont déjà disparu

En Suisse, 56 009 espèces indigènes ont été recensées jusqu'à présent (état 2022). Le statut de menace de 10 844 espèces indigènes a été évalué : 35% d'entre elles sont menacées ou éteintes.



Ligne verticale : moyenne de toutes les espèces. Entre parenthèse : nombre absolu d'espèces évaluées.

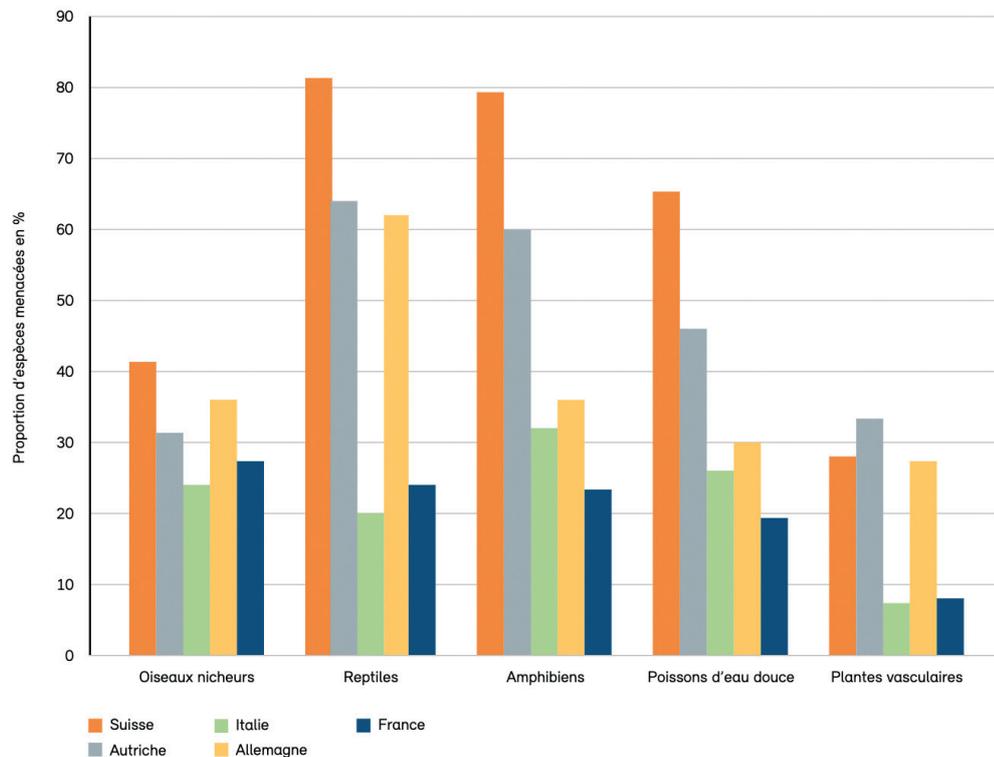
© Espèces et milieux menacés en Suisse, OFEV, 2023

# Faits et chiffres

## Menace sur les espèces animales et végétales

Nombreux sont ceux qui pensent à tort que notre pays est un modèle en matière de protection de la nature. C'est tout à fait l'inverse : la Suisse figure en queue de

peloton en ce qui concerne les aires protégées. Et les espèces animales et végétales y sont davantage menacées de disparition que chez nos voisins.



© Espèces et milieux menacés en Suisse, OFEV, 2023

# Les causes

La forte pression exercée sur la biodiversité a des causes très diverses : l'imperméabilisation des sols, le morcellement du paysage, l'intensification des méthodes agricoles, le changement climatique, la pollution, les excédents de nutriments et les espèces invasives.

Depuis 1900, 7594 km<sup>2</sup> de milieux naturels riches en espèces tels que les pâturages secs, les zones alluviales et les marais ont disparu. Cela correspond à près d'un cinquième de la superficie de notre pays, soit l'équivalent des cantons du Jura, de Fribourg et du Valais réunis. La situation est de plus en plus critique pour les espèces qui dépendent de ces milieux naturels.

## La qualité des surfaces diminue aussi

Jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'inverser cette tendance négative. À ces pertes quantitatives s'ajoute une baisse qualitative des surfaces restantes. L'excès en nutriments dans les sols modifie par exemple considérablement les milieux naturels. Les surfaces saturées en composés azotés, dont l'agriculture et le trafic sont les principales sources, sont toujours plus uniformes, et un nombre très restreint d'espèces végétales y prennent le dessus sur toutes les autres. Les paysages dans leur ensemble, et en particulier la forêt, souffrent de ces apports excessifs en nutriments.



Dombresson : alors qu'en 2000 (photo de gauche), on pouvait encore admirer une prairie luxuriante de fauche à fromental, avec le silène dioïque et la renoncule âcre, en 2010 (photo de droite), elle est devenue grasse et abrite du triflè rampant, de l'ivraie et de la berce des prés.

© À gauche : Ernest Gfeller ; à droite : Pro Natura / Nathalie Renevey

Le paysage a également perdu la richesse de ses petites structures, essentielles pour la biodiversité. Depuis la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, de nombreux éléments paysagers tels que les haies, les lisières, les arbres isolés, les talus, les murs de pierres sèches ou les tas de pierres ont disparu. Ils n'ont que rarement été remplacés.

En outre, les routes et les zones d'habitation artificialisées et bétonnées ne cessent de morceler les paysages. Les espèces animales peinent à se déplacer entre les surfaces naturelles subsistantes, alors même qu'il s'agit de

leur survie. La Confédération, les cantons, les communes, les organisations de protection de la nature, une partie des milieux économiques et des particuliers agissent en faveur de la biodiversité. Mais leurs succès ponctuels ne compensent en aucune mesure les pertes énormes qui persistent.

Pour garantir la biodiversité en tant que source de vie, une action résolue est nécessaire. L'Initiative biodiversité permet de prendre des mesures supplémentaires urgentes.



Les surfaces étant toujours davantage exploitées, le paysage devient de plus en plus uniforme. Le résultat : une perte de structures caractéristiques, comme les haies, les lisières, les arbres isolés, les talus, les murs de pierres sèches ou les tas de pierres.

© BirdLife Suisse, Zurich

## Protéger la nature, ça fonctionne

En Suisse, il existe heureusement des exemples positifs de cohabitation entre protection et exploitation. Ils reposent le plus souvent sur un engagement fort de la part de particuliers et promeuvent efficacement la biodiversité au niveau local. Ces projets isolés ne permettent toutefois pas à eux seuls d'améliorer l'état de la biodiversité au niveau national. Pour y parvenir, les efforts entrepris jusqu'à présent doivent s'intensifier.

### L'exemple du verger de Farnsberg | Bâle-Campagne

Dans le verger de Farnsberg (BL), BirdLife, 32 exploitations agricoles et différents partenaires tels que le canton travaillent de concert à la promotion de la biodiversité. Soutenus par l'organisation de protection de la nature, les agriculteurs ont planté des milliers d'arbustes et d'arbres fruitiers haute-tige, semé plusieurs hectares de prairies fleuries et de jachères florales sur leurs terres agricoles. Ils ont éliminé certaines prairies extensives et revalorisé les lisières de forêt.

La population de pie-grièche écorcheur, un oiseau chanteur menacé, a augmenté au Farnsberg et plus d'une vingtaine de couples y nichent aujourd'hui. La région est devenue très attractive pour le tourisme de loisirs de proximité. Les ventes à la ferme font également de bons chiffres d'affaires. Cet exemple de surfaces agricoles riches en petites structures, combinant la production de denrées alimentaires et de fourrage avec la promotion de la biodiversité, devrait faire école et être reproduit ailleurs !

[En savoir plus \(en allemand\)](#)



© Verger de Farnsberg

### Chêne et pic mar, deux espèces au cœur d'un programme de protection

En forêt, la biodiversité peut être améliorée grâce à des réserves forestières naturelles ou certaines mesures d'exploitation spécifiques. Les chênes sont par exemple particulièrement précieux pour la biodiversité. Ils abritent de nombreux insectes et constituent la base alimentaire de nombreuses chauves-souris et d'oiseaux. Il y a quelques décennies, les chênaies étaient encore remplacées par de grandes plantations d'épicéas. Le pic mar, inféodé aux chênes, se fait aujourd'hui rare.

C'est pourquoi la Confédération et les cantons ont lancé un programme de promotion des espèces, avec pour mesure centrale la conservation des chênaies. En outre, de nouveaux chênes sont plantés sur des surfaces jusqu'alors occupées par d'autres essences. Le pic mar se porte mieux et sa population s'est rétablie. La promotion du chêne est aussi un exemple de réussite économique. Les chênes résistent mieux au réchauffement climatique que les épicéas. Mais pour le moment, ces mesures n'ont qu'un effet localisé; elles doivent être étendues à d'autres espèces et surfaces.

[En savoir plus](#)



© BirdLife Suisse, Zurich

# Protéger la nature, ça fonctionne

## Tourisme suisse : le succès des centres nature

« Faire découvrir la nature à la population tout en préservant la biodiversité. » Tel est l'objectif des plus de 30 centres nature de Suisse. Ils ont permis la rencontre de la population avec la diversité des plantes et des animaux – grâce à des cabanes ou des passerelles qui permettent d'observer la nature sans la déranger. Aujourd'hui, les centres nature sont importants pour le tourisme et les loisirs de proximité. Chaque année, plusieurs centaines de milliers de personnes visitent les centres nature suisses.

[En savoir plus](#)



© Pro Natura, Champ-Pittet

## Pour de plus amples informations

[Message relatif à l'initiative populaire \(2022\)](#), « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) », chapitre 2.2 « Paysage et culture du bâti »

[Biodiversité en Suisse](#), État et évolution, OFEV (2023)

[Espèces et milieux menacés en Suisse](#), OFEV (2023)

[La biodiversité en Suisse](#), Évolution, situation, action (2011)

[Environnement Suisse 2022](#), Conseil fédéral 2022 (p. 84-93)

[Examens environnementaux de l'OCDE](#), Suisse (2017)

[Terrestrial protected areas in Europe](#) (2023, en anglais)

## L'Initiative biodiversité

L'initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages » (initiative sur la biodiversité) a pour objectif d'éviter la crise de la biodiversité et de mieux garantir la diversité biologique de la Suisse. La Confédération ainsi que les cantons doivent désigner et préserver les objets protégés et garantir les surfaces nécessaires à la biodiversité. Pour cela, les moyens financiers et humains nécessaires doivent être mis à disposition. En outre, l'initiative vise à ce que les valeurs naturelles, les paysages et le patrimoine architectural soient protégés. Ce qui est protégé juridiquement doit également bénéficier d'une protection effective, notamment contre les pertes progressives dues à des interventions importantes. Les objets protégés d'importance nationale ne doivent pas pouvoir être sacrifiés au profit d'intérêts cantonaux particuliers.

# Comment fonctionne l'Initiative biodiversité

L'Initiative biodiversité donne le mandat à la Confédération et aux cantons de mettre à disposition les surfaces et les moyens nécessaires en faveur de la nature. Elle ne s'oppose pas aux intérêts de l'agriculture, du tourisme et de l'approvisionnement énergétique : protection et exploitation vont de pair.

Les zones protégées existantes doivent être sécurisées et entretenues de manière professionnelle. Or, les moyens financiers et humains font encore défaut. Sur la base du nouvel article constitutionnel, la Confédération et les cantons devront délimiter les surfaces supplémentaires nécessaires à la biodiversité en donnant la priorité aux nouvelles zones qui combinent protection et utilisation adéquate. En effet, nombre de surfaces riches en biodiversité dépendent d'une utilisation adaptée au site.

L'initiative demande que les surfaces à haute valeur naturelle et les paysages soient également préservés hors des zones protégées ; ils ne doivent pas être affectés sans nécessité. En effet, les espèces animales et végétales ont aussi besoin de surfaces situées entre les zones protégées. Il est également possible de faire beaucoup plus pour la nature dans les agglomérations, sur les terres cultivées et dans les forêts.

En outre, les surfaces et les paysages déjà protégés doivent être mieux préservés. C'est essentiel, car ils sont souvent détruits de manière insidieuse, par exemple à la suite de plusieurs interventions isolées.



© BirdLife Suisse, Zurich

# Questions et réponses

## Quel est le coût de cette initiative et qui va profiter des moyens supplémentaires ?

La biodiversité fournit d'importants services écosystémiques gratuits ; sans elle, l'approvisionnement en air pur, en eau potable et en sols fertiles, ou la protection contre les dangers naturels, seraient hors de prix. Selon les estimations du Conseil fédéral, les coûts en cas d'extinction des espèces atteindraient en Suisse entre 14 et 16 milliards de francs par an dès 2050.

L'investissement estimé par le Conseil fédéral pour la protection de la biodiversité, notre source de vie, serait de 375 à 443 millions de francs par an. Ce montant représente 0,1% des dépenses publiques de la Suisse. Notre source de vie le vaut bien. Sans cet investissement, des

coûts astronomiques seraient portés à la charge de nos enfants et petits-enfants.

Les moyens dévolus à la biodiversité sont bien investis, car ils vont aux régions et aux communes de la Suisse rurale et soutiennent l'économie locale. Environ 40% des fonds sont dédiés à des entreprises de construction régionales et à des bureaux de planification et d'entretien pour des mesures d'aménagement, environ 40% supplémentaires à l'agriculture pour l'entretien des zones protégées, et le reste à l'économie forestière et aux communes.

## Pour quelle raison la protection du patrimoine fait-elle partie de l'Initiative biodiversité ?

Depuis 1962, la protection de la nature, la protection du patrimoine et la protection du paysage sont régies conjointement par l'article 78 de la Constitution fédérale. Le texte de l'Initiative biodiversité suit la même systé-

matique : le nouvel article 78a proposé par le texte de l'initiative est une concrétisation de l'article précédent et englobe ainsi tous les domaines thématiques mentionnés.

## Pourquoi l'Initiative biodiversité traite-elle à la fois de la biodiversité et de la qualité du paysage ?

L'une des fonctions centrales du paysage est environnementale : le paysage est le support de la biodiversité. Il existe d'importantes synergies entre la protection de la qualité du paysage et la biodiversité. Lorsqu'ils sont variés, les paysages offrent des milieux naturels diversifiés et présentent une grande diversité d'espèces.

Ainsi, les aires inscrites à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) jouent un rôle

déterminant dans la protection de la biodiversité : il s'agit de vastes territoires d'un seul tenant qui, comparativement aux aires non protégées, présentent un fort potentiel pour la biodiversité. Les sites IFP sont souvent superposés à des objets des inventaires des biotopes nationaux, ce qui illustre l'interaction entre la protection du paysage et celle de la biodiversité. Les sites IFP sont en outre indispensables à l'infrastructure écologique.